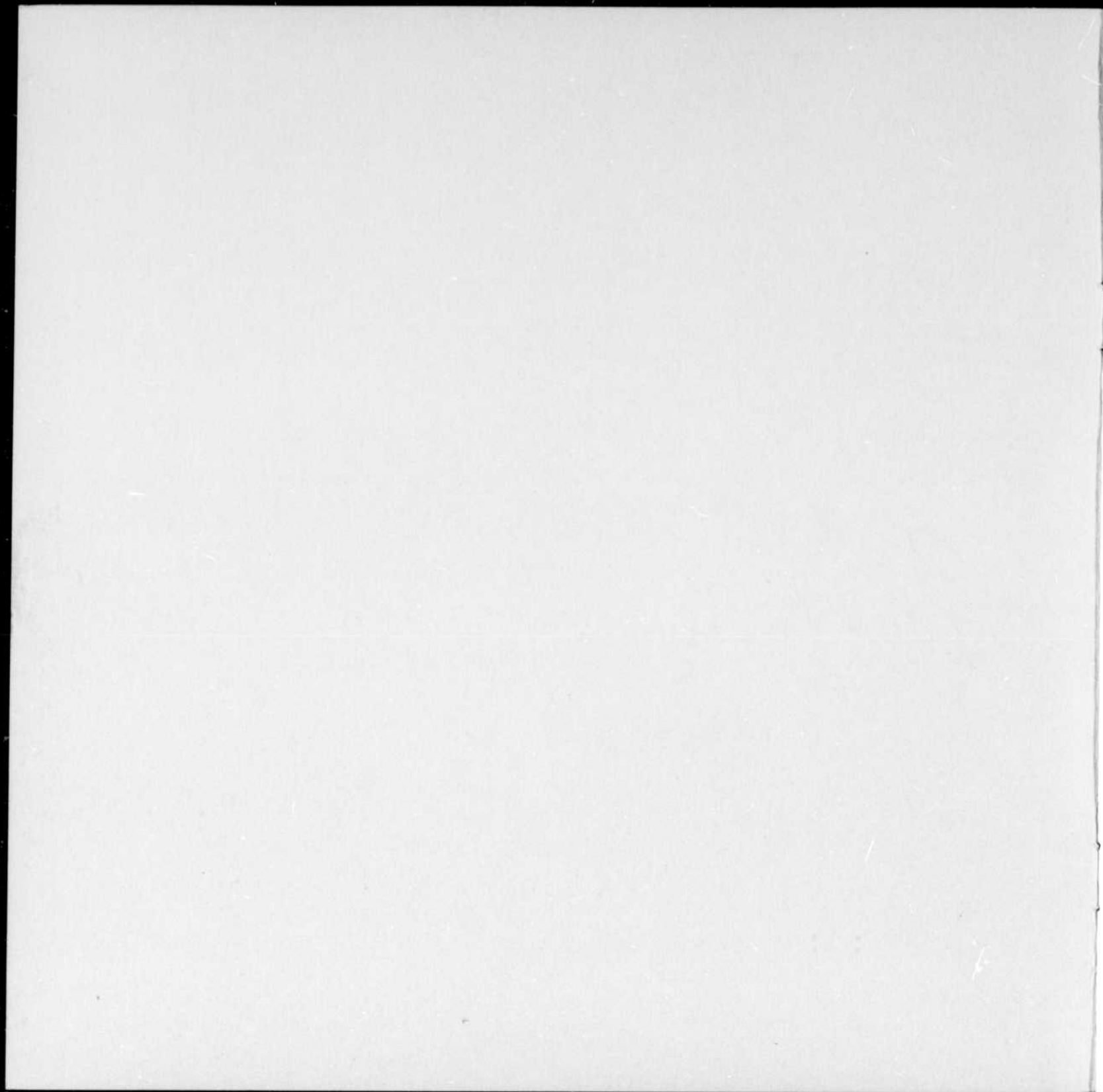


The background of the page is a complex abstract composition of geometric shapes and patterns. It includes a large, curved shape at the top left filled with a dense grid of small circles. Below it, a series of parallel lines curves across the top. On the left side, there's a vertical shape with a dense pattern of small stars at its base. In the center, a large, tilted rectangular area is filled with a grid of small squares, with a spiral pattern in the lower-left corner. To the right, there's a shape with a dense grid of small circles, and another shape with a pattern of wavy lines. The overall style is a high-contrast, black-and-white graphic design.

ARGUS

vol.3, no1



CORPORATION
DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS
DU QUEBEC

CORPORATION
OF PROFESSIONAL LIBRARIANS
OF QUEBEC

ARGUS

Vol. 3, no 1
janvier/février 1974

SOMMAIRE · CONTENTS

COMITE DU BULLETIN :

Onil Dupuis
Michelle Bachand-Dourte
Florian Dubois
Françoise Jobin-Brulé

GRAPHISTE :

Bruno Joyal

DEPOT LEGAL :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Abonnements: \$6.00 (\$1.50/numéro)
360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
Tél.: (514) 845-3327

- | | |
|----|---|
| 2 | Information versus Libraries |
| 4 | Bibliothécaires, documentalistes, informatistes |
| 4 | Nouveaux membres |
| 5 | La bibliothèque |
| 6 | Lettre à l'éditeur |
| 7 | Composition et mandat des comités |
| 10 | Actualités |
| 10 | Statut professionnel des bibliothécaires du secteur de la santé |

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes

information versus libraries

Colin H. DAVIDSON

Professeur,
Faculté de l'aménagement
Université de Montréal.

It is not my intention, in these notes, to dwell on the cost of being informed, nor on the benefits that information buys with it. This subject has been expertly treated by Aslib¹, Kirsh², and many others. Instead, I wish to consider, at a much more down-to-earth level, some of the problems of the professional or applied researcher who wishes to perform his tasks effectively. I am assuming (by way of hypothesis - as the scientist would say - though I do not think many people will quarrel with me...) that to operate effectively, the professional or researcher must know what is currently going on in his milieu, if he is to contribute to progress by his work and if he is to avoid re-inventing the proverbial wheel each time he starts a new project; I also suggest that he must know a lot about activities in other milieux,... but I will come back to this point later on in these notes.

Everyone "knows" that the best repository for information (potential information, latent in the form of documents, books and the like) is the library system... but does everyone agree that the library system is the complete way to access to this information we so badly need? I am suggesting it is not; I am also suggesting that it is dangerous to pretend otherwise - and I shall give examples and reasons for these suggestions.

However, I should explain - before continuing - that my own background is in Environmental Design - that strange interdisciplinary area in which activities are a hybrid of science and art. I should add that my particular role in that domain has been applied research - which immediately explains why I have become concerned about information, and particularly the difficulty of obtaining up-to-date information.

Environmental Designers (architects, urbanists and the like) have been experiencing - as they try to adopt a science base for their activities - difficulties which other professionals and researchers do not meet. This is because of the interdisciplinary nature of their work, and the need to draw on constantly changing combinations of knowledge, available in sources that have no

logical boundaries, no neat disciplinary frameworks.

Many of the presently mono-disciplinary areas, comfortably built on a stable knowledge base, are likely to find that - to survive - they must also draw on many disciplines also building on knowledge that comes from many, constantly changing, sources. Thus the environmental design field is - unwittingly perhaps - a kind of precursor.

In a complex domain of this sort, the "information problem" takes on a new dimension. Instead of being a question of how to find a certain document (or even how to find whether a document on a subject exists), the prime concern becomes one of finding out which concepts, or combinations of concepts, have been studied before; then and then only is it possible to start to trace the existence of certain documents and to turn one's attention to actually finding them.

Libraries - with their routines for classification and storage, are able to help the searcher find a document he knows the existence of - Librarians (good librarians, that is) can go beyond the limitations of the manual card-file systems, and tell the searcher of the existence of certain documents; possibly they can tentatively suggest that if he is interested in concept "X", then the searcher should try documents "Y" and "Z".

However, that function is no longer good enough. Faced with a set of concepts that corresponds to his current preoccupation, how does the searcher get to the stage at which he can start to talk to the "good" librarian; indeed, is there any certainty that he should even be thinking in terms of libraries and librarians?

It may seem that I am suggesting some costly network of "Information Analysis Centers". In fact, my current experience seems to suggest that this is possibly not the prime requirement. Instead, the need is for someone (backed up by suitable tools) who can bridge the gap between the set of concepts (the searcher's need) and

available knowledge, wherever it may be. This person should be able to analyse complex queries, and point in an appropriate direction. In computer programming terms, to access to the "memory" one relies on a system of "pointers" or addresses.

This person is the informationist (to borrow the term from André Gamache) - a person viewed by the professional librarian with the same distrust as the new-come building scientist is viewed by the architect. The distrust that one senses stems from a lack of an active understanding of functions and a static reliance on titles.

There is nothing new in this reaction. In industry, it is well known that there are "channels" between the extraction of a raw material and its ultimate consumption. These channels, which are sequences of persons (and their functions) involved in the processing of the commodity, include extractors, manufacturers, transporters, middle men of all sorts... These channels are dynamic, in the sense that all the persons are pushing and shoving to enlarge their roles, developing "niches" (or special roles), or simply fighting for survival. The information industry is, I suggest, just the same. Let us therefore look more closely at this new function, and try to identify its main characteristics.

Firstly, the "informationist" should not store and distribute any documents. He (or she) is not a librarian! On the other hand he should know about the concepts that are important in a domain, he should know how they relate to each other, and he should know how they relate to the work of the researcher or practitioner. He should be able to discuss questions with the researcher and practitioner. He should be familiar with data banks (computerized stores of references to concepts) and their access routines (this means, some knowledge of programming). He should know about thesauri and linguistic control devices. Above all, he should be familiar with concept co-ordination procedures.

A note of emphasis is required here, I feel. Often - and the Cranfield³ experiments tend to confirm this - co-ordinate indexing is regarded as just another method

of information retrieval - that has yet to prove its merits. What is not realized is that concept co-ordination is a method for dealing with the unpredictable, that particular combination of concerns that has never occurred before (and this is precisely the characteristic of interdisciplinary work). Nor is the full richness of boolean logic, coupled with the mathematics of "fuzzy sets"⁴, recognized as a means for dealing with the possible, rather than the certain.

I have attempted to point to the widening gap between information needs (of the contemporary searcher) and information resources (of the library system and the best librarians). I have suggested that this gap can be filled by a new person - his skills reach from computer work to the full mathematics of concept co-ordination, his domain is the domain of data banks and references, his interests include concepts and unpredictable combinations of concepts; he must feel at home in the manipulation of possibilities to find clues; this person is not a traditional librarian - but we need him badly!

1. It pays to be informed, (proceedings of a conference organized by the Aslib Engineering Group and the Construction Industry Research and Information Association - CIRIA), London, CIRIA, 1970, 72 pp.
2. Kirsh, Carol, "Information Management", Executive Magazine, Vol. 12, no. 8, (August 1970), pp. 35-44 and no. 9, (September 1970) pp. 44-51.
3. Clevedon, C.W. et al Factors Determining the Perfomanced Indexing Systems, vol. 1 Design, vol. 2 Test Results. Cranfield, College of Aeronautics, 2v. see also Swanson, D.R., "Some Unexplained Aspects of the Cranfield tests of indexing performance factors", Library Quarterly, Vol. 41, July 1971, pp. 223-228.
4. Landry, B.C., and J.E. Ruch, "Towards and Indexing Theory", Journal of the American Society for Information Science, Vol. 21, Sept/Oct 1970, pp. 358-367.

bibliothécaires, documentalistes, informaticistes

Guy FORGET

Directeur général des communications
Université du Québec à Chicoutimi

A la suite du bill 250 sur les corporations professionnelles, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec est l'une des rares corporations à avoir conservé sa charte.

Par ailleurs, une nouvelle profession a pris naissance au Québec au cours des dix dernières années: celle de documentaliste ou d'informatiste, suivant l'appellation que lui a donnée l'Université Laval, mieux connu en anglais sous le terme d'"Information Officer".

L'on pourrait considérer cette dernière profession, comme une spécialisation de la première.

La Commission Tyas, sur l'information scientifique et technique au Canada recommandait dans son rapport que la formation des documentalistes ou informaticistes soit confiée aux Ecoles de bibliothéconomie, étant les seuls organismes susceptibles de fournir dans un avenir immédiat le personnel qualifié dans ce domaine.

Un effort appréciable a été tenté par les Ecoles de bibliothéconomie, ce n'est pas la panacée, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Doit-il exister une séparation entre les deux professions, ou doit-on considérer l'une comme une spécialisation de l'autre?

Je tente d'y répondre par une citation de Monsieur R.A. FAIRTHORNE. Dans sa définition de "Data Retrieval", repérage de l'information, il le définit comme une activité qui a pour but de répondre à une demande pour partie d'un texte ou une information spécifique en opposition à une demande pour l'entité du document et il ajoute: "The function of libraries in particular and of informatics in general is not the pursuit of knowledge as such, but of knowledge of what people have had to say".¹

Voici réunies dans un même concept les fonctions du bibliothécaire et de l'informatiste.

Dans l'impossibilité aujourd'hui de contrôler manuellement la masse documentaire, il nous faut avoir recours à l'informatique: le repérage des sources est une fonction inhérente à la bibliothéconomie, le repérage des données ou de l'information est fonction propre au documentaliste ou informaticiste.

J'en conclus qu'il y a intérêt au Québec à unir les deux professions. Etant donné que les bibliothécaires possèdent déjà une charte, que cette charte peut être modifiée, pourquoi ne pas s'asseoir autour d'une même table et définir les objectifs communs qui permettraient aux membres des deux professions d'obtenir une reconnaissance professionnelle officielle et de travailler ensemble au développement de la profession.

1. Theoretical Problems of Informatics: FID Study Committee. Research on the Theoretical Basis of Information. FID, 1968.

nouveaux membres

Liste des nouveaux membres acceptés lors de la dernière réunion du Comité d'admission, tenue le 22 février 1974.

BEAUMONT, Guy
CHEUNG, Gretchen Hughes
CICKELLO, Antoinette
DARLING, Joan Agnes
FINDLAY, Karen Margaret
KRONSTRÖM, Denis
MANSEAU, Lise Lapointe
MacCUBBIN, Madeleine
PARADIS, Raymond A.
ROBERTSON, Mary Edith Louise
SHARKEY, Charlotte Mould

LA bibliothèque

Michelle Bachand-DOURTE

Chef du service de Prêts
Université de Montréal

Florian DUBOIS

Professeur en bibliotechnique
Collège de Maisonneuve

Déambulant dans la galerie des boutiques de la Place Desjardins, je lis d'un oeil distrait les noms des magasins. Une enseigne me fait sursauter: Bibliothèque. Etonné, j'entre. Vestiaire, on m'invite à déposer mon manteau, puis je me dirige vers l'accueil. Devant l'empressement avec lequel on me reçoit, j'ai l'impression d'être attendu.

- "Bonjour monsieur, est-ce votre première visite?"

Je chuchote: "Oui madame".

- "Alors, permettez que je vous accompagne à travers la bibliothèque, afin que vous vous familiarisiez avec les lieux. Ici, nous exposons les derniers volumes arrivés".

Je fus étonné de constater que ces mêmes ouvrages garnissaient l'étalage des nouveautés dans la vitrine du libraire voisin. Pendant qu'on m'expliquait comment rendre les nouveautés rapidement accessibles au lecteur, une douce chaleur m'envahissait, à la vue des murs peints de couleurs vives, agrémentés de peintures.

- "S'agit-il d'une exposition?"

- "Oui, nous mettons gratuitement notre espace à la disposition de peintres au talent prometteur, mais encore peu connus".

En circulant d'une salle à l'autre, je réalisai que depuis un moment déjà, une musique douce, mais pas du genre "en boîte de conserve", nous accompagnait. Mon guide me fit remarquer que l'enregistrement de ce disque était disponible sur cassette, pour emprunt. Je me promis d'en profiter largement. Un peu partout, la signalisation agréablement composée, réunissait le mot et l'image: à Voyage correspondait le train et l'avion et non pas le chiffre 900 seulement qui, en soi, ne signifie rien pour le lecteur, comme le fit remarquer l'hôtesse.

- "Aimeriez-vous emprunter des livres? Je vous emmène au comptoir du prêt".

- "Bonjour monsieur, vous désirez apporter quelque chose?"

- "Oui"

- "Quel genre d'ouvrage vous intéresse?" Je me hasardai à mentionner les romans policiers.

- "Venez avec moi, c'est tout près d'ici". Et moi qui m'attendais à me faire pointer du doigt dans une direction ou à me faire dire d'aller consulter le fichier. Des rayons chargés d'Agatha Christie, de Chase, d'Exbrayat, de Simenon, de San Antonio me laissaient l'embarras du choix. Je me retrouvai bientôt avec quatre volumes sur les bras. Je m'apprêtais à en remettre un ou deux sur les rayons, lorsqu'elle me dit:

- "Vous pouvez en emprunter tant que vous voulez". Comme pour m'excuser d'une telle boulimie, je murmurai:

- "Je les dévore, surtout lorsqu'ils ont conservé leur couverture originale.

- "Quand pouvez-vous les rapporter? Ici nous n'imposons aucune limite de temps".

En revenant vers le comptoir du prêt, un déclic rythmé attira mon attention. Sur le mur d'une salle adjacente défilait une série de diapositives.

- "De quoi s'agit-il?"

- "Cette semaine nous projetons un diaporama sur la Chine de Mao. Si cela vous intéresse, un fauteuil muni d'écouteurs est à votre disposition". En m'asseyant, je remarquai autour de moi quelques

volumes traitant de la révolution culturelle chinoise. Le long du mur, une vitrine révélait d'exquises figurines chinoises en bronze, d'autres en porcelaine, étiquetées ainsi: Prêt du Musée métropolitain.

A un moment donné, je me retrouvai au comptoir du prêt, chargé de quatre romans policiers, deux ouvrages sur la Chine et trois cassettes. Je m'apprêtais à faire un surchoix, lorsque je m'entendis demander, comme à l'épicerie:

- "C'est tout monsieur?"

- "Je puis emprunter tout cela?"

- "Mais oui".

"C'est est que... je ne crois pas pouvoir revenir avant quatre semaines et je risque de payer l'amende".

- "Il n'y a pas d'amende ici, vous savez".

- "Dites, vous semblez nombreux au poste d'accueil et au comptoir?"

Dans un grand sourire, elle me répondit que la majorité du personnel était affecté au service du public, lequel était d'ailleurs leur seule raison d'être. J'en oubliais presque de partir. La musique... l'absence de chuchotement... mais au fait, je n'ai vu aucune affiche demandant le silence, seulement celle qui indique "Revenez encore".

Une sonnerie stridente retentit... Quel ne fut pas mon étonnement de me retrouver... dans mon lit.

lettre à l'éditeur

Dear Sir:

I was surprised to read Dr. Thériault's article in Argus, vol. 2, no. 5, on the course being given at Loyola college leading to a B.A. (major in library science). This course is clearly intended as a preparation for the work of library technician and makes no claim to train professional librarians. It was initiated in 1966, and has developed steadily. Its co-ordinator has always worked closely with associations and schools studying the training of library technicians, and the course conforms to the new CLA guidelines. Loyola has, thus, been in the forefront of education for library technicians. Until this whole matter is better standardised, I think it is premature to criticize any individual programme.

Dr. Thériault's article contains a few inaccuracies as well as a number of personal conjectures which do not, in my view, strengthen his argument. Apparently he wrote it without ever having visited the school, or talked to the co-ordinator or other members of Loyola's faculty responsible for the course.

I am a great admirer of Dr. Thériault, whose judgement, enthusiasm, and intelligence have impressed me very much as I worked with him on the Board of the Corporation. I am disappointed, therefore, that he published this hasty attack on Loyola. Had he been a private individual there might have been some justification for this stance, but I feel that he has abused his privilege as President, in this case, even though he states that he is expressing his personal opinion. If he wishes to take issue on this matter, he would be better advised to study the course in depth and/or to bring it to the attention of the Board, with a recommendation that the school be encouraged to make certain changes. It is well within the jurisdiction of the Corporation to take a stand in such a case, but before public statements are made, careful study and consultation should take place.

Yours truly,

Miriam H. TEES
Chief Librarian.

c.c.: Melba Wilson, Co-ordinator
Loyola, Library Science Programme
Dr. Michel Thériault

composition et mandat des comités*

COMITES PERMANENTS

ADMISSION

- composition: Michel Thériault, président
Beverley Joan Brucha
Ginette Gagnier
- mandat: Voit à l'application des règlements de la Corporation pour l'admission des nouveaux membres.

CONDUITE PROFESSIONNELLE

- composition: Léonard Nadeau, président
Luce Bernardin
Blanche Faucher
- mandat: - Etudie, selon la procédure établie par les règlements de la Corporation, les plaintes relatives à la conduite professionnelle d'un membre;

- Met au point le code de déontologie déjà amorcé.

ELECTIONS

- composition: Jacqueline Pelletier, présidente
Eva C. Doëlle
Yves Ducharme
Onil Dupuis
- mandat: Voit à l'application des règlements de la Corporation pour l'élection des nouveaux administrateurs.

* Toute personne intéressée à se joindre à un ou plusieurs de ces comités est priée de le faire sans tarder, en s'adressant directement au(x) président(s) de ce(s) comité(s).

MISE EN CANDIDATURE

- composition: Miriam H. Tees, présidente
Claude-André Bonin
Pierre Matte
Hubert Perron
Denis Rousseau
- mandat: Recueille les noms des candidats aux prochaines élections selon les règlements de la Corporation, et complète cette liste si nécessaire.

REGLEMENTS

- composition: Michel Thériault, président
Ghyslaine Bolduc
Monique Gaucher
Marie-Thérèse Heuschen
Miriam H. Tees
- mandat: - Elabore, tient à jour et interprète les règlements de la Corporation.

- Présente la refonte des règlements.

COMITES DU CONSEIL

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

- composition: Margaret M. Stronach, présidente
Elizabeth Dolan
Anne-Marie Galler
Frances W.-Hébert (anc.: Maltais)
- mandat: Etudie et prépare un dossier sur la situation des bibliothèques scolaires au Québec afin de suggérer les solutions qui s'imposent.

BULLETIN

- composition: Onil Dupuis, président
Françoise Jobin-Brûlé
Michelle Bachand-Dourte
Florian Dubois
- mandat: Voit à la publication régulière du bulletin dont l'objectif est de refléter la vie de la Corporation.

CONSULTATION PROFESSIONNELLE

- composition: Yvon Richer, président
Hélène Lupien-Patry
+ autres
- mandat: Apporte gratuitement une aide technique professionnelle à tout membre qui en exprime le besoin en orientant cette demande vers les personnes qualifiées de la Corporation, disponibles pour un travail de consultation.

DOCUMENTALISTES

- composition: Lise Lasalle, présidente
Pierre Guilmette
Lise Brunet
+ autres
- mandat: - Elabore un dossier sur les documentalistes afin d'identifier les documentalistes.
- Caractéristiques distinctives et les modes de formation de ce type de personnel.

EDUCATION PERMANENTE

- composition: Pierre Lépine, président
Claude Bégin
Georges Cartier
Camille Côté
Francine Gendron-Latreille
Rodolphe C. Lavergne
- mandat: Planifie et réalise des programmes de perfectionnement professionnel à l'intention des membres de la Corporation.

EMPLOI

- composition: Gaston Lavoie, président
André Beaulieu
Jean-Guy Desroches
Guy Gagné
Pierre Guilmette
Louise Lefebvre
Jean-Marie Scantland
- mandat: - Incite les employeurs à engager des bibliothécaires professionnels.
- Tient à jour un dossier des échelles salariales en vigueur au Québec.
- Gère avec le secrétariat, un service de placement (banque de noms) pour les membres de la Corporation.

ORGANISATION DU CONGRES

- composition: Rachèle Calonne, présidente
Bernard Bédard
Huguette McKenzie
Louise Senneville
- mandat: Voit à l'organisation générale et à la bonne marche du congrès.

RESOLUTIONS

- composition: Jean-Marc Alain, président
Yolande Héту
Yves Roberge
- mandat: Reçoit et présente devant l'assemblée générale les résolutions soumises par les membres de la Corporation.

STATUT ET TRAITEMENT

- composition: Maud Godin-Robidas, présidente
Marthe Francoeur
Louis Sarrasin
Denis Simard
Kathleen de Varennes
- mandat:
 - Etudie les problèmes reliés au statut et au traitement des bibliothécaires professionnels au Québec.
 - Produit un dossier sur les relations syndicats/bibliothécaires afin d'établir les avantages et les inconvénients du syndicalisme pour notre profession
 - Ce dossier comportera des recommandations spécifiques.
 - Défend les intérêts du bibliothécaire professionnel dans son milieu de travail.

TACHES PROFESSIONNELLES

- composition: Robert Cardinal, président
Gilles Chaput
Florian Dubois
Denys Munger
Jean-Luc Roy
Paule Roland-Thomas
- mandat: Produit une description définitive des tâches professionnelles du bibliothécaire.

COMITES MIXTES : ASTED/CORPORATION

DE LIAISON

- composition: Père Edmond Desrochers, président
Michel Bonneau
Jean-Rémi Brault
Georges A. -Chartrand } ASTED
- Rachèle Calonne
Pierre Guilmette
Michel Thériault } Corporation
- mandat: "Assurer la liaison entre les deux organismes par l'étude des sujets d'intérêt commun, en vue de faire des recommandations aux Conseils de direction afin d'aider les conseils à planifier les activités respectives des deux organismes, par les moyens soit d'une coopération soit d'une coordination"

SUR LES BIBLIOTHEQUES DE COLLEGES

- composition: Louise Beauregard, présidente
Gilles Cyr
Marcel Paquin } ASTED
- Guy Gagné
Louis-Blaise Côté
Monique Roberge } Corporation
- mandat: Voir à la rédaction et la publication conjointe du document déjà nommé "Rapport sur le statut et les échelles de traitements du bibliothécaire de Cégep."

COMITES MIXTES : ABQ-QLA/ASTED/CORPORATION

- liberté intellectuelle
- politique du livre

statut professionnel des bibliothécaires du secteur de la santé

Michel THERIAULT
Université de Montréal

AGENTS DE LIAISON :

- avec le Procureur :

Denys Munger
Rosario de Varennes

- mandat: Etablit et maintient la communication
entre le Conseil d'administration et le
Procureur de la Corporation.

* * *

actualités

- En vertu de l'article 9 de notre loi constitutive, le règlement sur les équivalences des diplômes en bibliothéconomie, adopté lors de la 4e Assemblée générale annuelle de la Corporation, le 18 novembre 1973, a été publié dans la Gazette officielle du Québec, le 13 février 1974. (106e année, no 3, pp. 521-522)
- En prévision du 25e anniversaire de vie professionnelle du Père Edmond Desrochers, au printemps de 1976, le Conseil d'administration de la Corporation a demandé à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal de faire les démarches nécessaires auprès des autorités concernées de l'Université pour que lui soit décerné un doctorat honorifique.
- Le 5e Congrès annuel de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec se tiendra à Montréal les 25 et 26 mai prochain.

Une des dernières activités officielles de ma présidence fut d'écrire au président du Conseil d'administration de chaque centre hospitalier où travaille un membre et au directeur général de chaque Conseil régional des services de santé et services sociaux pour voir à ce que nos membres puissent soit acquérir ou conserver le statut de professionnel soit en exercer l'une des responsabilités, dans les deux cas en étant membres du conseil consultatif des professionnels de chaque centre hospitalier et en participant à la désignation du représentant des professionnels sur le Conseil d'administration de chaque centre hospitalier.

J'ai pris l'initiative d'écrire à chaque établissement concerné parce que les premières élections s'étaient déroulées dans une certaine confusion: qui a pu voter avec les professionnels, qui n'a pu voter du tout, qui a voté avec les non-professionnels. Il faut dire que les diverses rédactions de l'article 0.1.4 de l'arrêté en Conseil venant mettre en application le Bill 65 (Loi sur les services de santé et les services sociaux) n'étaient pas claires. La dernière version dit ceci:

Professionnel: toute personne détentrice d'un diplôme de niveau collégial ou universitaire et occupant à plein temps dans un établissement des fonctions dans le secteur d'activités couvert par ce diplôme... et les membres en règle de ... sont considérés comme des professionnels au sens de la Loi.

Donc, d'un certain point de vue (diplôme de niveau universitaire ou collégial), nous sommes compris dans ce texte, mais certains hôpitaux sont réticents puisque nous ne sommes pas nommément indiqués dans la liste en annexe à la Loi ou dans celle de l'arrêté en Conseil. Certains dirigeants de Centres hospitaliers n'ont pas compris que les groupes indiqués nommément dans l'arrêté en Conseil l'étaient parce que leurs membres n'avaient pas nécessairement un diplôme universitaire ou collégial. (De toute façon, nous avons entrepris les

démarches pour faire ajouter notre nom à cette liste pour mettre toutes les chances de notre côté, bien que je persiste à croire que cela ne soit pas juridiquement nécessaire pour nos membres. Nous n'avons pas de nouvelles de ces démarches).

Au moment de la rédaction du présent article (1er février), un nombre suffisant de réponses nous est parvenu pour nous permettre de faire un bilan provisoire de cette question.

Voici ce qui a été fait :

- 1 - envoi de 24 lettres aux présidents du conseil de chaque centre hospitalier.
 - copie conforme au membre de la CBPQ concerné de la lettre envoyée au président de son centre.
 - copie conforme au président du conseil consultatif des professionnels du centre de la lettre envoyée au président de ce centre.
- 2 - envoi de 7 lettres aux directeurs généraux des CRSSS qui étaient concernés (i. e. si au moins un centre hospitalier qui relève d'un CRSSS a reçu la lettre indiquée plus haut).
 - copie conforme au membre de la CBPQ concerné de la lettre envoyée au CRSSS de sa région.
 - copie conforme au président de chaque centre hospitalier de la lettre envoyée à son CRSSS.

Cette action touchait 31 membres de la Corporation. Depuis la mi-novembre et l'envoi des lettres, 2 personnes ont démissionné de leur poste dans leur centre hospitalier respectif. D'autre part, à mesure que la CBPQ accueille des nouveaux membres du milieu hospitalier, les mêmes lettres seront envoyées. Si cependant des personnes déjà membres de la CBPQ allaient travailler

dans un centre hospitalier, elles sont priées d'en avvertir le secrétariat afin que nous puissions faire quelque chose pour elles.

Certains membres du secteur de la santé nous ont reproché d'avoir écrit à chaque centre hospitalier, ce qui, selon eux, pouvait mettre dans l'embarras le membre concerné dans ce centre hospitalier. Peut-être, mais j'ai cru bon de prendre le taureau par les cornes et non seulement de faire des déclarations théoriques et générales sans portée concrète.

Voici où nous en sommes :

(tableau page suivante)

Après lecture de ce tableau, les membres pourront à bon droit se réjouir de ce que la Corporation fait pour eux, bien que cela ne soit pas toujours spectaculaire. Il est évident que nous allons essayer de clarifier la situation au Royal Victoria Hospital. D'autre part, nous allons essayer de faire en sorte que les bibliothécaires comblant les postes à l'Hôpital du Haut-Richelieu et à l'Hôtel-Dieu de Lévis deviennent membre de la Corporation; il est logique que dans l'éventualité qu'ils ne deviennent pas membres, ce fait soit communiqué aux centres hospitaliers concernés. Quant à l'Hôpital Jean-Talon, il se peut qu'il y ait des développements d'ici peu. Nous allons évidemment contacter de nouveau les hôpitaux qui ne nous ont pas encore répondu.

Un prochain Argus fera une nouvelle mise à jour de ce dossier.

Réponse (résumé)	Centre hospitalier	Membres concernés (par ordre alphabétique)
Le membre de la CBPQ dans le centre hospitalier est membre de plein droit au conseil consultatif des professionnels.	Centre hospitalier St-Jean-de-Dieu, Montréal Centre hospitalier thoracique de Montréal Hôpital Christ-Roi, Vanier (Québec) Hôpital de Chicoutimi Hôpital du Sacré-Coeur, Hull Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal Hôpital Rivière-des-Prairies Hôpital Saint-Joseph, Rimouski Hôpital Saint-Joseph, Trois-Rivières Hôpital Saint-Luc, Montréal Hôpital Sainte-Justine, Montréal Hôtel-Dieu de Montréal Institut de Réhabilitation de Montréal Jewish General Hospital, Montréal Montréal Children's Hospital Queen Elizabeth Hospital, Montréal St. Mary's Hospital, Montréal	Madeleine Adorian Lise Brunet Hannah W. Buono Gabriel Caron Ginette Boyer-Caya Lise Daneau Solange De Rouyn Gratien Gélinas Arlene Greenberg Grace Hamlyn Nancy Joan Kellett Lucile Lavigreur Roger Lauzon Camil Lemire Noëlla Martineau Hélène Neilson Michel Plante André-Paul Racine Jeannine Rioux Dorothy Phillion-Sirois Ruth Stilman Rosa Trépanier A. E. Wilson
Même réponse positive, mais le membre concerné n'est plus à l'emploi de ce centre hospitalier.	Hôpital du Haut-Richelieu, Saint-Jean Hôtel-Dieu de Lévis	
Le membre de la CBPQ dans le centre hospitalier est membre du conseil consultatif des professionnels mais sans droit de vote.	Royal Victoria Hospital	Sandra Duchow Deborah B. Lambert Elaine Waddington
Le centre hospitalier attend de recevoir une directive officielle du Ministère.	Hôpital Jean-Talon	Pierrette Galarneau
Pas de réponse	Hôpital général du Christ-Roi, Verdun Hôpital Notre-Dame, Montréal Lakeshore General Hospital	Marcelle L'Espérance Andrée Mandeville Aimée Muther

